

## **ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 21 JUIN 2011**

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 7 personnes

Présidence de M. Léo FARQUET, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

1. Lecture du protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 9 décembre 2010
2. Lecture des comptes 2010
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2010
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

### **1. LECTURE DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 9 DECEMBRE 2010 :**

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le protocole est approuvé tel que présenté.

### **2. LECTURE DES COMPTES 2010 :**

Le Président passe la parole à M. le Vice-Président Roth pour la présentation des comptes qui bouclent avec une perte d'exercice de Fr. 34'082.00, des investissements nets de Fr. 42'516.80 et des amortissements de Fr. 22'516.80.

Le Vice-Président donne des précisions concernant, notamment :

- les taxes d'agrégation qui ont été remboursées (Fr. 15'000.00), car certains candidats ont renoncé à aller au bout de la procédure,
- la réduction de Fr. 7'000.00 du montant de la location des alpages en compensation des efforts fournis par l'exploitant dans le cadre de l'entretien des alpages,
- les négociations menées avec Téléverbier SA, dont notamment, les accords pour faire un état des lieux au printemps de chaque année dans la région des Etablons,
- les amortissements comptabilisés selon les normes légales (10% des investissements) et la volonté du Conseil de ne pas solliciter de dérogation de la part du Conseil d'Etat pour réduire ce taux.

### **3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION :**

M. Eric Woirin, Fiduciaire à Saxon, donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2010 de la Bourgeoisie de Saxon et recommande de les approuver.

#### **4. APPROBATION DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2010 :**

Aucune question n'étant posée, le Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

#### **5. DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES :**

Les comptes 2010 ayant été acceptés par l'Assemblée Bourgeoisiale, celle-ci donne décharge aux organes responsables.

#### **6. DIVERS :**

Le Vice-Président remercie les personnes ayant collaboré aux travaux d'entretien de l'alpage de la Boveresse (10 à 15 personnes). Il relève l'importance de pouvoir maintenir un équilibre dans les alpages

Il fait observer que la Bourgeoisie ne peut plus compter sur les recettes provenant des taxes d'agrégation, ni sur celles liées à la vente de terrains. Il renseigne sur les démarches entreprises par la Commission bourgeoisiale qui s'est rendue dans l'alpage des Marais à Grimentz pour visiter les étables transformées en buvette/restaurant. Il fait part des entretiens que le Président et lui-même ont eus avec la Direction de Téléverbier en vue d'une collaboration technique pour développer un projet similaire dans les écuries des Etablons. A ce stade des discussions, Téléverbier SA a donné un préavis favorable. La Commission bourgeoisiale ainsi que le Conseil vont procéder à une étude de faisabilité d'un tel projet.

Répondant à une question de **Mme Anna Burnier**, le Vice-Président précise que 20 à 25 personnes ont été auditionnées dans le cadre de demandes de naturalisation, sans pour autant revendiquer l'octroi de la bourgeoisie.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 19h50.

Le Président :

Léo Farquet

Le Secrétaire :

Daniel Felley